



Conseil de sécurité

Distr. générale
19 octobre 2023
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 9447^e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos, au Siège, à New York, le jeudi 19 octobre 2023, à 15 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« Le 19 octobre 2023, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de sa résolution [1353 \(2001\)](#), le Conseil de sécurité a tenu sa 9447^e séance, à huis clos, avec les représentants des pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine.

Le Président, agissant en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, a invité le général Birame Diop, conseiller militaire pour le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, à participer à la séance.

Le Conseil et les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police ont entendu un exposé présenté par le général Diop.

Les membres du Conseil, le général Diop et les représentants des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police ont eu un échange de vues. »

